

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7516 SÉANCE DU 27 mai 2024

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**CONFIRMATION OFFICIELLE DE FONCTIONS - DIRECTEUR
ADJOINT À L'HÉBERGEMENT**

Attendu que l'article 4.3 de la *Politique de gestion des cadres du Conseil de la Nation huronne-wendat* stipule qu'« [u]n cadre nouvellement nommé est assujéti à une période d'essai d'un an avant de bénéficier du statut de régulier à temps plein. Cette période d'essai doit, par la suite, être suivie d'une évaluation et d'une recommandation par son supérieur immédiat avant que le Conseil confirme officiellement l'employé dans ses fonctions. Le cadre n'est confirmé dans ses fonctions que par résolution du Conseil »;

Attendu que M. Marc Gagnon a débuté sa période d'essai d'un an à titre de directeur adjoint à l'hébergement le 3 avril 2023;

Attendu que la période d'essai de M. Marc Gagnon s'est donc terminée le 3 avril 2024;

Attendu que sa supérieure immédiate, la directrice de la Santé et Mieux-être, a procédé à une évaluation de M. Marc Gagnon et recommande de le confirmer officiellement dans ses fonctions de directeur adjoint à l'hébergement;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7516 SÉANCE DU 27 mai 2024

**CONFIRMATION OFFICIELLE DE FONCTIONS - DIRECTEUR
ADJOINT À L'HÉBERGEMENT**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat est en accord avec la recommandation de la directrice de la Santé et Mieux-être concernant M. Marc Gagnon.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René W. Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **De confirmer** officiellement M. Marc Gagnon dans ses fonctions de directeur adjoint à l'hébergement;
- **De mandater** la direction des Ressources humaines et des Communications d'informer par écrit M. Marc Gagnon du contenu de la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND